



**Livraisons sur le territoire suisse de biens destinés à l'exportation  
à des acquéreurs non assujettis;  
Attestation de façonnage pour des travaux (transformation/perfection-  
nement) effectués sur des biens avant leur exportation**

**Partie A**

**Le fournisseur assujetti à la TVA (1<sup>er</sup> mandataire de X)**

Nom: .....  
Rue: .....  
NPA, lieu: .....  
N° TVA: .....

a livré à **l'acquéreur non assujetti** (mandant X)

Nom: .....  
Rue: .....  
NPA, lieu: .....  
Pays: .....

les biens suivants au sens de l'art. 3, let. d, de la loi fédérale du 12 juin 2009  
régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA):

Facture n° ..... du .....

Désignation des biens	quantité / poids	valeur des biens
.....	.....	CHF .....
.....	.....	CHF .....

et les a remis/expédiés sur ordre de son mandant, en date du ....., à  
l'entreprise désignée sous la partie B ci-après pour que celle-ci puisse y effectuer des  
travaux.

**Partie B**

**La 1<sup>re</sup> entreprise qui a effectué des travaux (2<sup>e</sup> mandataire de X)**

Nom: .....

Rue: ..... NPA, lieu: .....

N° TVA: .....

Facture n° ..... du ..... Valeur des travaux CHF .....

**atteste à l'attention du fournisseur** (partie A), que

1. sur mandat de ..... (acquéreur X), elle a effectué sur les biens les travaux suivants:

.....

2. pour réaliser ces travaux elle a utilisé les biens suivants:

désignation des biens	quantité / poids
-----------------------	------------------

.....

.....

3. la réalisation du mandat a engendré les matériaux défectueux/déchets suivants:

désignation des biens	quantité / poids
-----------------------	------------------

.....

4. l'exécution de ces travaux a produit les biens suivants:

désignation des biens	quantité / poids
-----------------------	------------------

.....

**lesquels, sur ordre de** ..... (acquéreur X)

ont été, en date du .....

(cocher la case appropriée)

- exportés au moyen de la décision de taxation à l'exportation de l'AFD remise au fournisseur avec ces attestations (parties A et B).
- remis/expédiés, accompagnés de ces attestations (parties A et B), au fournisseur pour qu'il les exporte.
- remis/expédiés, accompagnés de ces attestations (parties A et B, ainsi que la partie C laissée vide pour que l'entreprise concernée puisse la compléter), à l'entreprise désignée dans la partie C pour qu'elle y effectue d'autres travaux.
- remis/expédiés à l'entreprise ..... pour qu'elle les expédie à l'étranger et envoie simultanément ces attestations (parties A et B) au fournisseur. La 1<sup>re</sup> entreprise qui a effectué des travaux a informé l'entreprise chargée de l'exportation des biens (par ex. l'expéditeur) du fait que le fournisseur a également besoin d'une copie de la décision de taxation à l'exportation de l'AFD.

.....  
(Lieu, date)

.....  
(Signature valable)

**Partie C**

**La 2<sup>e</sup> entreprise qui a effectué des travaux (3<sup>e</sup> mandataire de X)**

Nom: .....

Rue: ..... NPA, lieu: .....

N° TVA: .....

Facture n° ..... du ..... Valeur des travaux CHF .....

**atteste à l'attention du fournisseur (partie A) et de la 1<sup>re</sup> entreprise qui a effectué des travaux (partie B), que**

1. sur mandat de ..... (acquéreur X), elle a effectué sur les biens les travaux suivants:

2. pour réaliser ces travaux elle a utilisé les biens suivants:

désignation des biens	quantité / poids
-----------------------	------------------

.....

.....

3. la réalisation du mandat a engendré les matériaux défectueux/déchets suivants:

désignation des biens	quantité / poids
-----------------------	------------------

.....

4. l'exécution de ces travaux a produit les biens suivants:

désignation des biens	quantité / poids
-----------------------	------------------

.....

**lesquels, sur ordre de** ..... (acquéreur X)

ont été, en date du .....

(cocher la case appropriée)

exportés.

remis/expédiés à l'entreprise ..... pour qu'elle les expédie à l'étranger. La 2<sup>e</sup> entreprise qui a effectué des travaux a informé l'entreprise chargée de l'exportation des biens (par ex. l'expéditeur) du fait que le fournisseur a également besoin d'une copie de la décision de taxation à l'exportation de l'AFD.

La 2<sup>e</sup> entreprise qui a effectué des travaux (partie C) remet au fournisseur (partie A) les attestations originales (parties A, B et C) et à la 1<sup>re</sup> entreprise qui a effectué des travaux (partie B) une copie de la partie C pourvue d'une signature originale. Si cette 2<sup>e</sup> entreprise exporte elle-même les biens travaillés, elle doit remettre/envoyer à chacune de ces deux entreprises susmentionnées une copie de la décision de taxation à l'exportation de l'AFD.

.....  
(Lieu, date)

.....  
(Signature valable)